Ouagadougou, le 05 septembre 2024

RESULTATS DU 1ER SEMESTRE 2024

Résultats financiers

Grace à des investissements soutenus représentant 24% du chiffre d'affaires, le premier semestre 2024 a été marqué par la poursuite de la bonne dynamique commerciale avec la refonte des offres, la modernisation des réseaux mobiles, la disponibilité de l'accès à la fibre optique sur toute l'étendue du territoire Burkinabè, l'amélioration de la qualité de service et la couverture des réseaux fixe, mobile, internet ainsi que l'amélioration de l'expérience client.

La détermination et la forte mobilisation des équipes, l'engagement à fournir les technologies les plus avancées et les plus innovantes, la dynamique des animations commerciales et l'attractivité des offres sont à l'origine de la croissance des bases clients mobile de 6,1%, de l'internet mobile de 8,6%, du très haut débit (FTTH) de 226,8% et enfin du mobile money de 29,7%.

Au premier semestre 2024, le chiffre d'affaires affiche une croissance de 1,7% par rapport à la même période en 2023 et s'établit à 71,0 Mds FCFA. Cette croissance est tirée principalement par la bonne performance de la Data Mobile 15,7%, du Mobile Money 16,1% avec un volume des transactions qui a augmenté de 27% et du très haut débit (FTTH) 186,2%. En dépit de ces performances, l'activité voix ainsi que le trafic international enregistrent une baisse par rapport à la même période en 2023.
Le résultat des activités ordinaires s'établit à 14,9 Mds FCFA au 30 juin 2024 avec une baisse de 6,6% par rapport à la même période de 2023, expliquée essentiellement par l'augmentation des prix de l'énergie, l'effort de maintenance et de rétablissement des sites vandalisés ainsi que l'impact du redressement fiscal lancé en T4 2023 et clôturé en juin 2024. Le résultat net ressort pour la même période à 9,3 Mds FCFA.

Au 30 juin 2024, le chiffre d'affaires en normes IFRS s'établit à 71,8 Mds FCFA contre 71,0 Mds FCFA au premier semestre 2023.

DG Moov Africa ONATEL-SA

Le taux de marge d'EBITDA à 46,4% reste à des niveaux élevés malgré les éléments exceptionnels qui ont impacté la performance du semestre, tandis que le résultat net IFRS s'établit à 9,2 Mds FCFA.

Données Opérationnelles

Parc clients	S1 2023	S1 2024	Variation
Parc actif[(1)] Mobile	11 147 585	11 825 890	6,1%
Parc actif Fixe	75 017	69 677	-7,1%
Parc Internet (Fixe et Mobile)	6 746 166	7 343 884	8,9%
Parc Moov Africa	**11 240 596**	**11 931 617**	**6,1%**

Données OHADA

(En Millions FCFA)	S1 2023	S1 2024	Variation
Chiffre d'affaires	69 834	70 996	1,7%
Résultat d'exploitation	17 174	16 034	-6,6%
Résultat des activités ordinaires	15 954	14 860	-6,9%
Résultat net	**11 163**	**9 330**	**-16,4%**

Données IFRS

(En Millions FCFA)	S1 2023	S1 2024	Variation
Chiffre d'affaires	70 566	71 800	1,7%
EBITDA	34 664	33 308	-3,9%
Taux de l'EBITDA	*49,1%*	*46,4%*	
EBITA	17 505	16 128	-7,9%
Résultat net	**10 994**	**9 211**	**-16,2%**

Informations complémentaires

Les comptes de ONATEL-SA au 30 juin 2024 ont fait l'objet d'une revue limitée par les cabinets SOFIDEC et SECCAPI.

DG Moov Africa ONATEL-SA

ONATEL compte maintenir sa dynamique pour le deuxième semestre 2024 pour finaliser le déploiement de son programme d'investissements prévus en 2024, améliorer la qualité des services offerts aux clients, simplifier le parcours clients, renforcer les actions d'optimisation des coûts pour accroitre la rentabilité de la société. ONATEL compte également renforcer ses actions citoyennes lors du deuxième semestre 2024.

A propos de ONATEL-SA

ONATEL-SA est un opérateur global de télécommunications au Burkina Faso, coté au compartiment prestige du marché des actions de la BRVM de l'UEMOA, offrant une diversité de produits et services sur l'ensemble de ses segments d'activités, Fixe, Mobile et Internet. Les actionnaires de référence sont le groupe Maroc Telecom (61%) et l'Etat du Burkina Faso (16%).

Pour plus d'informations, veuillez en faire la demande au siège social de la société, sis au 705, Avenue de la nation – 01 BP 10 000 Ouagadougou 01 ou bien consulter le site web : www.moov-africa.bf

(1) Selon ONATEL, le parc actif correspond à l'ensemble des clients ayant émis ou reçu un appel téléphonique, envoyé un SMS, effectué une transaction Mobile Money (émission ou réception) ou effectué au moins une connexion au cours des trois derniers mois.

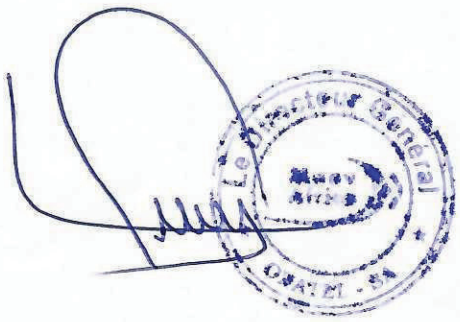

OFFICE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS
ONATEL SA
01 BP 10 000 Ouagadougou 01

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE TABLEAU D'ACTIVITE ET DE RESULTAT ET SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2024

Mesdames,
Messieurs,

Introduction

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution des dispositions prévues par l'article 849 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons effectué l'examen limité du tableau d'activités et de résultat et du rapport semestriel de l'Office National des Télécommunications (ONATEL) S.A. couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation du tableau d'activités et de résultat et du rapport semestriel conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n°004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA).

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ce tableau d'activités et de résultat et ce rapport semestriel sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux dispositions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. Un examen limité du tableau d'activité et de résultat et du rapport semestriel consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que le tableau d'activités et de résultat et le rapport semestriel ci-joints n'ont pas été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n°004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA).

Ouagadougou, le 05 septembre 2024

Les Commissaires aux Comptes

SECCAPI SARL

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
SECCAPI SARL
Sis Ouaga 2000, Zone B
(300m de l'agence Coris Bank route de Pô)
Sect 54 - 01 BP 4908 Ouaga 01
Tél.: 25 37 55 00/37
www.seccapi.info

Samuel SAWADOGO
Associé gérant
Expert-comptable
Inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso

SOFIDEC - AC SARL

SOFIDEC
Audit & Conseil

Oumarou Gilbert SINARE
Associé Gérant
Expert-Comptable
Inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso